



Contribution du Conseil de  
développement à l'écriture du projet  
de territoire 2016-2026

## Un territoire connecté

**Définition :** Être connecté pour une personne, c'est être en lien avec le monde, le pays, le territoire, la commune et les autres habitants.

### Quels moyens sont repérés pour être connecté ?

Les différents moyens pour être connecté sont : le numérique (la fibre, internet...), le téléphone, les moyens d'information non « technologiques » (media, presse, bulletins municipaux, publicité toutes boîtes), les lieux de rencontres formels et informels existant et à créer, le transport et la mobilité.

#### ○ Le numérique

- La fibre : « C'est une demande fondamentale pour les entreprises et une tranche de la population. Ce n'est pas une priorité pour la majorité des habitants. »

##### **Propositions :**

1. Prioriser le développement de la fibre sur les zones d'activités et les gros consommateurs de débit (structures et personnes)
2. Développer des pôles numériques bien équipés pour aider à la création d'entreprises.

- Internet : « On ne peut obliger les gens à avoir internet mais il faut former ceux qui veulent s'y mettre ou n'osent pas s'y mettre. L'objectif est de démystifier l'outil et ses utilisations basiques ». Tous, élus et citoyens, devraient en profiter.

##### **Propositions :**

1. Faire un état des lieux de l'équipement informatique des ménages par tranches d'âge et catégories socio-professionnelles
2. Recenser les lieux de formation sur le territoire et, après analyse, restructurer l'offre des cyber-centres.
3. Faire une analyse spécifique des demandes et besoins des 13-20 ans et des plus de 60 ans. Proposer aux jeunes des lieux d'échanges d'expériences intergénérationnelles.

*Restons vigilants ! Devant l'extension des systèmes de vidéo-surveillance et/ou de vidéo-protection, avec les dispositifs d'interconnexion que cela induit, il faudra constamment veiller à éviter les dérives possibles....*

#### ○ La téléphonie :

« Nécessité absolue d'une couverture complète sans zones d'ombres 4G »

**Proposition :** Faire un état de lieux des éventuelles zones d'ombres.

#### ○ Les moyens d'information non technologiques

« Il ne faut plus développer d'outils, il y a trop d'information, il faut cibler l'information et la distiller au bon endroit »

**Proposition :** La distribution toutes boîtes trop large a fait preuve de son inefficacité. Il faut cibler sur chaque commune les lieux stratégiques pour distribuer l'information (ronds-points, commerces, écoles, lieux publics...), tout en économisant le papier.

○ Les lieux de rencontre existants ou à créer

« Certains lieux de rencontre disparaissent ou s'amenuisent mais d'autres se créent »

**Proposition :** Faire un état des lieux sur les structures de rencontre de proximité.

Favoriser la mise en relation des structures, valoriser et faire connaître les expériences intéressantes.

○ Le transport et la mobilité

« Le transport tant vers les territoires voisins qu'en interne reste une problématique prégnante »

**Propositions générales :**

1. Créer une carte des transports la plus exhaustive possible regroupant toutes les organisations de transport du territoire.
2. Avoir une veille active autour des grands projets (contournement Sud-Est de Lille, TERGV...)
3. Favoriser le co-working et le télétravail.

**Propositions pour le transport en voiture :**

1. Augmenter les places et les parkings de co-voiturage, créer des immeubles-parking aux pôles d'échanges des gares comme aux 4 cantons.
2. Relancer l'expérience du VAP (voisin auto partagé) à l'échelle de l'ensemble de la Pévèle Carembault
3. Sensibiliser les entreprises aux horaires décalés.

**Propositions pour les transports en commun :**

1. Evaluer le dispositif Pev'ailes, son territoire d'implantation, sa fréquentation et ajuster en fonction des besoins si nécessaire.
2. Remettre en fonctionnement la ligne SNCF Ascq/Orchies ou trouver une autre exploitation de son emprise (vélos, véhicules électriques, etc.).

**Proposition pour les déplacements doux :**

1. Vélo : augmenter les kilomètres de pistes cyclables, voir vélib' rural ?
2. A pied : Revoir l'accessibilité, les trottoirs adaptés, la présence de bancs sur les trajets, la place disponible sur les trottoirs...
3. Veiller à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

<b>Territoire en transition écologique</b>
--

○ **Déchets verts et ménagers :**

- Poursuivre et développer l'expérience ramassage hippomobile.
- Poursuivre et développer la formation compost et l'installation des composteurs
- Sont à étudier et à mettre en place : le lagunage, les micro-stations d'épuration, les poules...
- Favoriser l'installation d'une ressourcerie ou d'un point d'une enseigne type « Envie » pour le recyclage et les réparations.

- Energie :
  - Plutôt développer le photovoltaïque que l'éolien.
  - Installer des bornes pour les véhicules électriques.
  - Fermer les éclairages nocturnes sauf sur certaines zones.
  - Installer des détecteurs de mouvements.
  - Changer le matériel d'éclairage (leds), orienter les éclairages vers le sol pour éviter la pollution lumineuse et favoriser la biodiversité.
  
- Environnement :
  - Planter des haies vives d'essences locales favorables à la biodiversité (« interdire » les thuyas).
  - Générer des espaces naturels (à partir des lagunages par exemple).
  - Coupes de bois, broyage et distribution du paillis aux habitants.
  - Incitation forte à planter du « Vivant » plutôt que des palissades plastique (PLU).
  - Créer davantage de « Jardins partagés ».
  - Travailler la pédagogie, éduquer (contacts suivis avec les écoles du territoire)
  
- Agriculture :
  - Favoriser la venue et l'implantation d'agriculteurs bios (terres de liens...).
  - Favoriser la vente à la ferme, les AMAP, les marchés locaux.
  - Alimenter les cantines des écoles en produits bios.
  
- Zéro-phyto
  - Très peu de communes engagées à ce jour alors que l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour les communes est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
  - La formation des agents... mais peut être aussi des élus ?
  - Gestion des stocks résiduels...
  - Communication envers la population
  
- Faune et flore
  - Dresser l'inventaire faunistique et floristique du territoire.
  - Créer des itinéraires pédagogiques.
  
- Le bâti
  - Densifier le bâti des communes pour préserver les terres agricoles et les espaces naturels (éviter le « mitage » du territoire).
  - Le PLU doit préserver les bâtiments anciens ou historiques, comment faire respecter cette priorité ?

- Image
  - Créer une charte, établir un agenda à 5 ans.
  - Etre à la pointe, en avance.
  - Donner du contenu, de la personnalité à la Pévèle Carembault, donc créer une « Image » et ainsi faciliter l'adhésion et le sentiment d'appartenance à un territoire.
  
- Projet
  - Manque d'un grand projet fédérateur (type méthaniseur).

## Territoire familial

### **Définition :**

Un territoire familial permet l'accueil d'une population de tout âge et de tout niveau socio-culturel. Il doit développer des réponses adaptées à chaque génération pour favoriser une qualité de vie en préservant les liens sociaux, l'intergénération et la dimension participative.

Les grandes catégories de population doivent s'y retrouver : petite enfance, jeunes, adultes en activité, personnes en situation de handicap, retraités, grande dépendance.

### **Les problématiques ciblées :**

Voici les problématiques sur lesquelles il faut réfléchir : l'appartenance au territoire, la communication des services, l'habitat, le travail, la formation, le développement économique, l'alimentation, l'agriculture, l'action sociale, le lien social, le bénévolat, les loisirs, la culture, le sport, la santé et la prévention.

- Appartenance

Un territoire familial, on peut y vivre, y trouver des réponses sans avoir recours systématiquement à la ville, savoir ce qui existe et découvrir ses richesses et spécificités.

### **Propositions :**

1. Aider les habitants à connaître les richesses de leur territoire (culturelles, touristiques, entreprises locales, écoles, commerces, agricoles etc...guide des ressources, site internet).
2. Mener des actions phares pour favoriser le sentiment d'appartenance : équipe sportive de la Pévèle Carembault, manifestations culturelles, artistiques, créer un label sur les produits de consommation locaux.
3. Avoir des règles d'urbanisme communes.

- La communication les services

Pour utiliser les ressources locales, s'impliquer participer à la vie locale, il faut connaître l'existant.

### **Propositions :**

1. Faire un état des lieux sur les disparités locales et fixer des objectifs par micro-territoire.
2. Créer à l'échelle de la Pévèle Carembault un site regroupant les ressources classées en thématiques (services, culture, loisirs, commerces, sport)

3. Pour les repas à domicile : définir des critères pour y accéder tenant compte de l'état de santé, l'autonomie plus que de l'âge.

- L'habitat

Il faut pouvoir habiter et pas seulement se loger sur le territoire quel que soit son âge, son niveau socio-culturel, son niveau de dépendance.

**Propositions :**

1. Permettre l'accès au logement pour les jeunes ménages.
2. Développer des réponses adaptées aux personnes handicapées avec des services.
3. Créer un diagnostic sur l'adaptation et l'accessibilité des logements à réaliser à la retraite pour anticiper l'avenir.
4. Développer un parcours résidentiel pour les personnes âgées avec des réponses adaptées à la dépendance entre le logement individuel et l'EHPAD.
5. Mener une réflexion-action sur les coopératives d'habitat permettant l'intergénération et facilitant l'accès au logement pour les jeunes.
6. Avoir des règles d'urbanisme communes et préserver les terres agricoles.

- Le travail, la formation, le développement économique

Viser le zéro chômage. Le développement économique permettra le social.

**Propositions :**

1. Favoriser la découverte des métiers pour les jeunes par des stages et des rencontres.
2. Remettre les jeunes en difficulté dans le circuit en développant les réseaux « étincelles ».
3. Faciliter l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.
4. Développer l'aide à la recherche d'emploi par un accompagnement individualisé avec l'appui des entreprises et des retraités.
5. Mener une réflexion sur l'emploi en local.
6. Soutenir les entreprises locales, les commerces et les projets créatifs.

- L'alimentation l'agriculture

Mettre en phase les besoins des consommateurs et des producteurs locaux.

**Propositions :**

1. Accompagner les agriculteurs dans la création de points de vente et de regroupement.
2. Favoriser la consommation locale (écoles, entreprises, restaurants). Créer un label repas Pévèle Carembault.

- L'action sociale, le lien social, le bénévolat, la citoyenneté.

Il y a beaucoup de ressources méconnues et de compétences non utilisées vectrices de lien social.

**Propositions :**

1. Faire un diagnostic de compétences pour les personnes arrivant à la retraite et avoir un panel de propositions en rapport.

2. Développer l'échange de services au travers d'une bourse d'échange.
  3. Créer une « charte de bons voisins » pour dynamiser les relations de voisinage et lutter contre l'isolement et l'individualisme.
  4. Lutter contre l'isolement des personnes âgées, handicapées par un réseau de bénévoles.
  5. Faire participer les personnes au RSA à la vie locale par des activités d'intérêt général.
  6. Repérer les nouveaux lieux de rencontres et les aider à se développer (commerces de proximité, cinémas ruraux, etc.).
  7. Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à être vecteur d'entraide en lien avec les écoles les centres de loisirs.
- Les loisirs, la culture, le sport

Le territoire a une richesse patrimoniale culturelle et un environnement vert qui n'est pas assez valorisé. Le sport est vecteur de santé et de lien social.

**Propositions :**

1. Faire connaître l'histoire locale à travers les sociétés historiques.
  2. Développer les circuits touristiques intégrant tourisme vert, sport et culture pour mieux connaître les richesses (fermes, châteaux, forêt etc.).
  3. Soutenir les lieux de loisirs pour éviter la fuite systématique vers la ville (cinémas ruraux, théâtres, parc pour enfants, piscine).
- La santé et la prévention

La santé en termes de prévention sera de plus en plus un enjeu pour les collectivités locales : prévention du bien vieillir (évolution démographique foudroyante), lutte contre les addictions, maintien en forme par l'activité physique...

**Propositions :**

1. Faire une enquête de population sur le mode de vie, l'intégration sociale des plus de 60 ans pour dégager des pistes d'actions préventives.
2. Expérimenter par sous territoire des actions révélées par l'enquête.
3. Travailler en lien avec l'agriculture, les commerces, le sport et les professionnels de santé sur des actions nutrition et activité physique.

<b>Campagne vivante</b>
-------------------------

**Propositions**

1. *Créer un grand évènement*, mutualiser d'autres évènements pour les faire rayonner davantage. Peut-être le faire dans les petites communes rurales, pour valoriser l'identité du territoire. Faire une foire agricole (folklore, patrimoine biologique et agricole reconnu).
2. *Inventorier, faire connaître et mutualiser*. Il y a beaucoup de choses, parfois redondantes. Renforcer la complémentarité des équipements et initiatives plutôt que la concurrence. Unifier et renforcer la qualité des initiatives et de l'offre en créant des labels et des chartes. Créer des répertoires, des recueils à l'échelle de la Pévèle Carembault. Connaître et faire connaître le potentiel et le patrimoine.

3. Voir par exemple la stratégie et la communication de la Communauté de communes du pays de Lumbres. Ils vont s'appuyer sur leur terroir pour développer les sports de nature et communiquent beaucoup là-dessus. Cela permet à la fois de faire connaître le territoire, de communiquer positivement, de nouer des liens entre publics, clubs, hébergeurs, propriétaires terriens sans abimer le paysage. C'est le genre de projet bien reçu, facile à promouvoir. Le département doit avoir mis en place un PDESI et CDESI (plan départemental des espaces, sites et itinéraires et conseil départemental...).
4. Préserver, valoriser, renforcer les liens et la chaîne du producteur au consommateur.
  - Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et du territoire, lui assurer un avenir et une reconnaissance.
  - Etre cohérent entre les envies et les moyens mis en œuvre.
  - Valoriser le patrimoine agricole (architecture, paysager, génétique...). Cela passe par un ensemble d'action sur les fermes (par la randonnée et la rénovation du patrimoine), faire travailler ce patrimoine, ne pas le laisser mourir (faire des magasins de producteur, faire travailler les chevaux de trait, faire de l'hébergement pour les randonneurs...). Ne pas mettre sous cloche tout en préservant.
  - Assurer la préservation du paysage et du patrimoine « commun ».
5. Sensibiliser les élus sur leur rôle, l'impact de leurs décisions et sur le rôle des documents d'urbanisme. Le patrimoine n'est pas pris en compte. Il n'arrange pas les politiques. Faire appliquer les PLU par la Communauté de communes plutôt que par les élus trop « exposés » et en lien direct avec les usagers. Ce doit être difficile de préserver, tirer vers le haut sans bloquer les initiatives de développement économique. Utiliser d'avantage le CAUE ? Le patrimoine n'est pas toujours adapté aux besoins d'aujourd'hui, il faut donc savoir le faire évoluer de manière efficace et qualitative. Sensibiliser aussi sur l'impact d'une mauvaise urbanisation. Un lotissement ne doit pas être un « gros mots ».

## Terre d'entrepreneurs

### **Réflexions :**

- Comment fixer et attirer les entreprises sur le territoire ?
- Quelle image doit-on donner du territoire ?

### **Equiper le territoire :**

- Créer des structures d'accueil : ruches d'artisans avec mutualisation des services, secrétariat, comptabilité...
- Développer le numérique et ses usages

### **Articuler les différentes démarches existantes :**

- Créer une cellule d'infos, un facilitateur, un guichet unique local pour articuler les démarches, un espace de partage, d'échanges pour évoluer, des communs...
- Mettre en réseau les acteurs et créer une cohérence (ex : les structures d'accompagnement dont Entreprendre et Réseau Entreprendre Nord, Pôle emploi, BGE...).
- Développer le lien entre entreprise et école.
- Informer sur ce qui existe pour créer, développer et conforter des partenariats.



- Pouvoir accompagner les entreprises en difficulté, recensement et identification des entreprises à racheter.
- Développer et renforcer les liens, trouver une cohésion entre les différents clubs d'entrepreneurs.
- Valoriser les incubateurs locaux.
- Valoriser les démarches de réinsertion sociale.
- Mieux utiliser l'existant, l'optimiser et le renforcer plutôt que de créer de nouvelles structures.

**Créer des emplois dans le commerce et l'artisanat :**

- Mettre de l'intelligence territoriale dans la répartition géographique des activités économiques.
- Eviter de développer des zones d'activités à l'entrée de chaque commune, créer plus de cohérence, mieux utiliser les zones à moitié vides.
- Articuler les ZAC communales à l'échelle intercommunale.
- Dynamiser les centres-bourgs (aides à l'installation de commerces).
- Mutualiser les compétences d'un salarié entre différents groupements d'employeurs.

**Apporter des outils pédagogiques sur l'érosion, l'eau pour un développement économique durable :**

- Puiser dans les ressources locales sans les épuiser.
- Pour les entreprises et les citoyens (informer sur l'érosion et l'eau).
- Préserver l'environnement et le cadre pévélois.

**Accompagner la démarche de financement participatif :**

- Prendre exemple sur le crowdfunding.

**Lever les freins au développement :**

**Amplifier le tourisme :**

- Développer une bistronomie pévéloise.
- Renforcer l'articulation touristes-restaurateurs.